

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## EUROSE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Ce fonds flexible cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles, et aux fonds en euros mais sans garantie en capital

## **Stratégie d'investissement**

L'univers de départ est principalement composé d'actions et titres assimilés, de dettes d'entreprises, des pays de l'OCDE et libellés en euro. De cet univers d'investissement initial sont exclus les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères et sans mesures correctrices des principes ESG. Le fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La société de gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) l'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'environnement et l'appétit du gérant pour le risque et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés.

Jusqu'à 100% de son actif net, le fonds peut être exposé en produits de taux libellés en euros, du secteur public ou privé, de toute notation ou non notés dont 50% maximum en titres de créance de la catégorie "Speculative Grade" (c'est à dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion, ou non notés). La durée du portefeuille est limitée à 7.

Le fonds pourra être exposé jusqu'à 35% de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, libellées en euros, ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5% de l'actif net.

Dans la limite de 10% de son actif net, le fonds peut recourir à des parts ou actions d'OPCVM et/ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (exemples: obligations convertibles, bons de souscription). Le recours à des contingent convertibles bonds est limitée à 10% de l'actif net. Le fonds pourra également recourir à des instruments financiers dérivés (futures, options, swap de taux, CDS, CDS sur indices) à titre de couverture et/ou d'exposition des risques action, de taux et de crédit, sans recherche de surexposition. Le fonds ne peut investir directement que dans des titres libellés en euro. Toutefois, le fonds pourra être exposé de façon marginale au risque de change dans le cadre d'investissement en parts et/ou actions d'OPC détenant des titres libellés en devise, et/ou dans le cadre de titres issues d'opération sur titres et libellés dans une autre devise que l'euro.

L'exposition à des titres de pays hors OCDE (y compris des pays émergents) est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également recourir à des dépôts et des emprunts d'espèces.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Point sur l'année 2022 écoulée

Le dernier mois de l'année confirme que les banques centrales ont été le principal déterminant des marchés. En évoquant la possibilité de plusieurs hausses de taux de 50 points de base, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu et même amplifié son positionnement restrictif. A 2,6%, le taux à 10 ans de l'Allemagne termine l'année sur un plus haut depuis 11 ans. Cette normalisation à marche forcée entraîne des conséquences sur tous les pans financiers de l'économie. Les « spreads » de crédit en zone euro sont en hausse de 60% à 75% sur l'année, malmenés par cette volatilité des taux et par les incertitudes économiques liées à l'inflation et à la guerre en Ukraine. Les actions résistent finalement plutôt bien, avec l'indice *EURO STOXX 50 NR* à -10% sur l'année, soit une performance similaire au crédit à haut rendement, et meilleure que le crédit « Investment Grade », pénalisé par sa sensibilité plus importante aux taux d'intérêt.

En 2022, le fonds EUROSE affiche une performance de :

- Part C EUR : -3,09%
- Part N EUR : -2,61%
- Part S EUR : -1,92%

contre -16,32% pour son indice de référence composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis.

## Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les obligations contribuent négativement à la performance du fonds dans un environnement de remontée des taux tandis que les actions et les couvertures contribuent positivement. Hors les instruments dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les actions TotalEnergies, Thales et Dassault Aviation. À l'inverse, les actions Cie Saint-Gobain, STMicroelectronics et Veolia Environnement ont été les principaux détracteurs à la performance.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements en dans les obligations *BTPi 11/2028*, *ING 2028* et *Orano 2026*. À l'inverse, on peut noter les sorties des obligations *Telecom Italia 2022*, *Unicredit 2022* et *Orano 2023*.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 7,1% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 2 595 millions d'euros.

### Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	893 851 352,05
Cessions	948 117 762,81

### Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>1</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le fonds pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du fonds.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

---

<sup>1</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

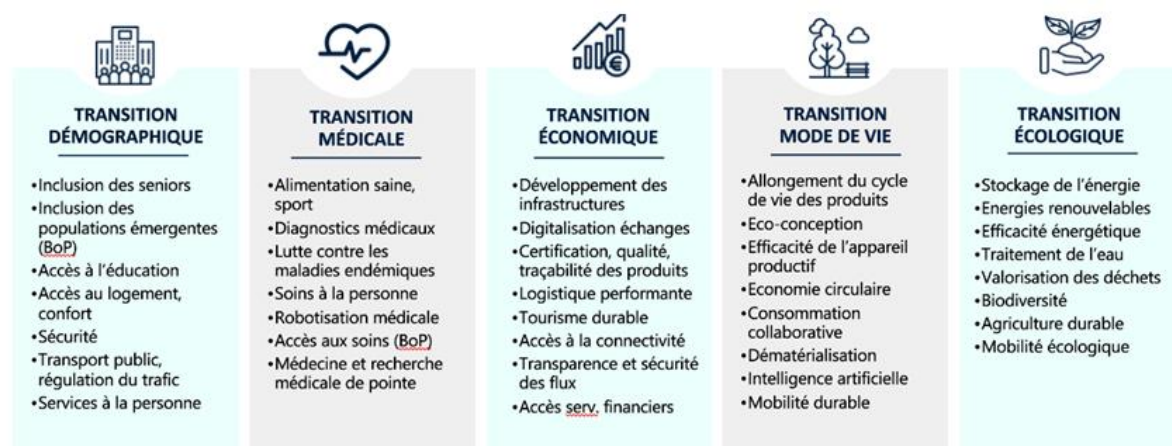


Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



## Les perspectives pour 2023

Après une année particulièrement éprouvante, le changement de paradigme sur les taux est acté. Le marché nous semble encore trop complaisant vis-à-vis du risque d'une inflation structurellement plus élevée en Europe. A l'aube d'une récession attendue, le positionnement du fonds est ainsi largement conservé : faible sensibilité obligataire, allocation modérée aux actions majoritairement sous-cotées, et part très confortable de liquidités.

## Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2022 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement

Responsable ».

## Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux (ES) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, cependant il prévoit une proportion minimale d'investissements durables de 20%.

Dans le cadre de l'application de la politique de gestion des incidences négatives de la société de gestion, le fonds prend également en compte les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sur les facteurs de durabilité en appliquant notamment sa politique d'investisseur responsable, sa politique de gestion des incidences négatives, sa politique d'exclusions sectorielles (armes controversées, charbon et hydrocarbures non conventionnels), ainsi que la Trajectoire Climat de DNCA Finance. Ces dernières sont détaillées dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion ([www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)).

Plus d'informations concernant la promotion des critères et la durabilité dans l'annexe ci jointe « annexe durabilité ».

Le Fonds peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental éligibles selon le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, dit règlement « Taxonomie » (notamment les énergies renouvelables, la rénovation de bâtiments, les transports à faible émission de carbone, la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, etc.).

A la date du prospectus, la société de gestion s'attend à ce que la proportion des investissements du fonds dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie (y compris les activités habilitantes et transitoires) s'élève à 0%.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds est sujet à des risques en matière de durabilité, en ce compris les risques inhérents à l'ESG (en ce compris tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), comme un événement ou une situation environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. De plus amples informations sur la gestion des risques en matière de durabilité sont détaillées dans la politique disponible sur le site internet de la Société de gestion. L'utilisation de la note « Responsabilité d'Entreprise » (outil d'évaluation propriétaire) dans le processus d'investissement vise à réduire l'exposition du portefeuille au risque de durabilité.

### **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

## Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : Eurose

Identifiant d'entité juridique : 969500YX1NR2NXM75U54

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du fonds s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le fonds a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.



Dans ce cadre, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le fonds n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le fonds.

Les indicateurs de durabilité permettant de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le fonds pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le fonds est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du fonds.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du fonds.
- La proportion du portefeuille du fonds investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,12
Exposition à la transition vers une économie durable	18,14%
% Exposition aux ODD	18,14%
Empreinte carbone	206,17
Intensité carbone	96,12
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du fonds.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du fonds.

- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,28
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	8,97%
	Charbon	3,41%
	Pétrole brut & GNL	36,22%
	Géothermie	2,21%
	Hydraulique	2,50%
	Gaz naturel	36,53%
	Nucléaire	5,08%
	Tourbe	0,00%
	Renouvelable	5,07%
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		17,80
% dans les normes internationales offensives		0,00%

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du fonds étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

*Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance avait mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le fonds a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,

- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le fonds a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays,
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (émission de CO2, intensité carbone, températures implicites) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



## Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Gouvernemental	5,7%	Italie
TotalEnergies SE	Energie	4,4%	France
Spain Government Inflation Linked Bond	Gouvernemental	3,7%	Espagne
Credit Agricole SA	Banques	2,2%	France
Sanofi	Soins de santé	2,2%	France
Cie de Saint-Gobain	Construction et Matériaux	2,1%	France
Electricite de France SA	Utilitaires	2,0%	France
Orange SA	Télécommunications	2,0%	France
Societe Generale SA	Banques	1,9%	France
STMicronics NV	Technologie	1,9%	Pays-Bas

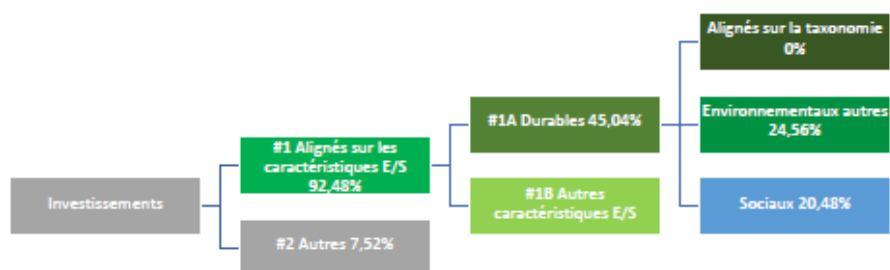


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le fonds a investi 92,48% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 45,04% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et Pièces	6,62%
Banques	14,03%
Ressources de base	1,38%
Produits chimiques	1,98%
Construction et Matériaux	5,99%
Produits et Services de Consommation	3,36%
Energie	6,27%
Services Financiers	2,30%
Alimentation, Boissons et Tabac	1,00%
Gouvernemental	9,46%
Soins de Santé	4,69%
Biens et Services Industriels	8,51%
Assurance	0,79%
Médias	2,70%
Soins Personnels, Médicaments et Epiceries	0,48%
Immobilier	0,84%
Commerce de Détail	0,82%
Technologie	4,67%
Télécommunications	7,17%
Voyages et Loisirs	0,49%
Utilitaires	5,31%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettant directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

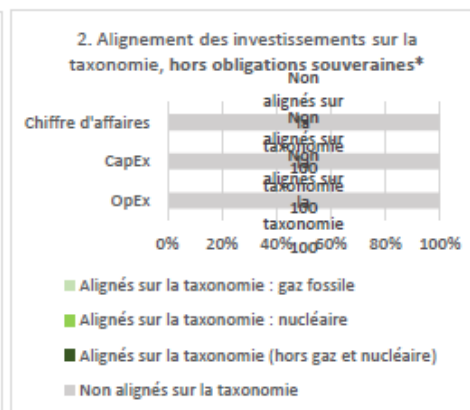
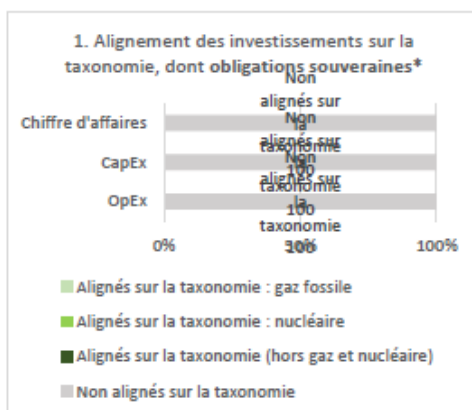
Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 24,56%.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 20,48%.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le fonds pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du fonds ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental ou titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du fonds (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable



- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

## **EUROSE**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société <http://www.dncainvestments.com>).

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : <http://www.dncainvestments.com>

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Information sur la rémunération**

La politique de rémunération mise en oeuvre par DNCA Finance et succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 51,5 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 14,5 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 37 millions d'euros :
  - dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 16,5 millions d'euros ;
  - dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 20,5 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2022 a été de 166.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Adaptation du risque de durabilité sur tous

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Intégration des informations relative au règlement 2020/852/UE (Taxonomie)

04/04/2022 Caractéristiques de gestion : Dans le paragraphe descriptif de l'approche extra-financière, la suppression de la mention précisant que chaque thème est pondéré en fonction du secteur de l'entreprise et une analyse de controverses vient modérer cette note .



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## FCP EUROSE

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

## FCP EUROSE

19, Place Vendôme  
75001 PARIS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP EUROSE,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EUROSE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces



informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*



**Signature numérique**  
**de Bertrand**  
**DESPORTES**  
**Date : 2023.04.19**  
**13:08:37 +02'00'**

Bertrand DESPORTES

## BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>2 565 193 472,21</b>	<b>2 773 353 521,25</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>850 605 435,31</b>	<b>958 590 739,90</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	850 605 435,31	958 590 739,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 209 772 588,38</b>	<b>1 318 190 541,12</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 209 772 588,38	1 318 190 541,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>245 417 406,85</b>	<b>250 198 541,12</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	245 417 406,85	250 198 541,12
Titres de créances négociables	245 417 406,85	250 198 541,12
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>248 657 060,23</b>	<b>241 857 481,01</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	248 657 060,23	241 857 481,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>10 740 981,44</b>	<b>4 516 218,10</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 740 981,44	4 516 218,10
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>1 760 396,61</b>	<b>1 078 385,18</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	1 760 396,61	1 078 385,18
<b>Comptes financiers</b>	<b>46 933 556,01</b>	<b>5 944 173,99</b>
<b>Liquidités</b>	<b>46 933 556,01</b>	<b>5 944 173,99</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 613 887 424,83</b>	<b>2 780 376 080,42</b>

## BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	2 526 008 131,47	2 701 118 857,02
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	16 848 911,98	35 645 509,66
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	52 055 003,74	33 462 301,45
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 594 912 047,19</b>	<b>2 770 226 668,13</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>10 740 981,18</b>	<b>4 516 218,09</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>10 740 981,18</b>	<b>4 516 218,09</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 740 981,18	4 516 218,09
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>8 234 396,46</b>	<b>5 633 194,20</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	<b>8 234 396,46</b>	<b>5 633 194,20</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>2 613 887 424,83</b>	<b>2 780 376 080,42</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123	52 411 050,00	0,00
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	144 587 000,00	0,00
FCE1F2F00002 CAC40-EOP 0122	0,00	21 429 000,00
FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322	0,00	140 630 000,00
Total Indices	196 998 050,00	162 059 000,00
Taux		
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	14 622 300,00	0,00
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	71 302 000,00	0,00
FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322	0,00	64 887 880,00
Total Taux	85 924 300,00	64 887 880,00
Total Contrats futures	282 922 350,00	226 946 880,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	282 922 350,00	226 946 880,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>282 922 350,00</b>	<b>226 946 880,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	44 697 774,36	38 036 407,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	44 949 703,43	38 132 080,09
Produits sur titres de créances	0,00	6 842,41
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>89 647 477,79</b>	<b>76 175 329,82</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	86 593,36	114 113,57
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>86 593,36</b>	<b>114 113,57</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>89 560 884,43</b>	<b>76 061 216,25</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	36 643 921,10	39 819 146,39
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>52 916 963,33</b>	<b>36 242 069,86</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-861 959,59	-2 779 768,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>52 055 003,74</b>	<b>33 462 301,45</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007051040	1,4 % TTC, taux maximum	Actif net
N	FR0013294311	0,9 % TTC, taux maximum	Actif net
S	FR0013311537	0,2 % TTC taux maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007051040	Néant
N	FR0013294311	Néant
S	FR0013311537	Néant

### Commission de surperformance

#### Part FR0007051040 C

Néant

#### Part FR0013294311 N

Néant

#### Part FR0013311537 S

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Opérations de gré à gré : Titres négociables à court terme (anciennement Certificats de dépôt – Billets de Trésorerie) et Obligations répondues en net, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC</p> <p>Actions, obligations convertibles, ETF, bons et droits de souscription d'actions warrants Marché Euronext Paris : 0,030% TTC 20 € TTC minimum Marché Etranger : 0,030% TTC 40 € TTC minimum</p> <p>Marché à Terme Futures Eurex 2.00€TTC/lot Options Eurex 0.40% Minimum 7€TTC OPC : forfait max 180€ TTC</p> <p>Prélèvement sur chaque transaction (sauf sur les OPCVM)</p>		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.



Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>2 770 226 668,13</b>	<b>3 076 357 002,41</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	404 036 184,94	449 062 734,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-493 018 196,15	-958 415 834,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	43 139 946,91	90 267 447,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-38 946 896,73	-41 362 252,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	42 302 310,72	1 490 032,45
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-28 466 979,30	-11 550 405,29
Frais de transaction	-473 462,59	-605 242,55
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-171 520 094,22	132 715 693,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	309 529,22	171 829 623,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	171 829 623,44	39 113 929,77
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	14 715 558,73	-3 974 577,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	10 740 981,44	-3 974 577,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 974 577,29	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	52 916 963,33	36 242 069,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments « prime de fusion ERES »	43,42	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2 594 912 047,19</b>	<b>2 770 226 668,13</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	961 225 773,99	37,04
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	36 759 511,28	1,42
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	57 916 787,16	2,23
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	6 893 351,42	0,27
Titres participatifs	3 168 762,38	0,12
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	143 808 402,15	5,54
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 209 772 588,38</b>	<b>46,62</b>
<b>Titres de créances</b>		
Bons du Trésor	245 417 406,85	9,46
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>245 417 406,85</b>	<b>9,46</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Indices	196 998 050,00	7,59
Taux	85 924 300,00	3,31
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>282 922 350,00</b>	<b>10,90</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 169 815 970,50	45,08	5 187 656,38	0,20	34 768 961,50	1,34	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	245 417 406,85	9,46	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	46 933 556,01	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	85 924 300,00	3,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	52 053 655,38	2,01	157 806 547,44	6,08	356 077 596,91	13,72	299 618 265,32	11,55	344 216 523,33	13,27
Titres de créances	0,00	0,00	50 790 656,95	1,96	142 088 704,76	5,48	33 512 123,39	1,29	19 025 921,75	0,73
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46 933 556,01	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 302 000,00	2,75	14 622 300,00	0,56
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>248 657 060,23</b>
	FR0010885236	OST.SRI MON.P.IC4D	154 613 218,60
	FR0013248424	DNCA BEY.ENGAG.I4D	8 755 500,00
	FR0013270345	DNCA OPP.ZO.E.F4D	22 679 150,00
	LU0284393773	DNCA BE.EU.BD IC4D	5 857 020,00
	LU0641746143	DNCA MIURI IEC 4D.	43 557 361,63
	LU1694789964	DNCA IN.F.INF.I 4D	4 650 800,00
	LU2040190618	DNCA LAF.S.BB I 4D	7 587 250,00
	LU2403886265	DNCA INV SRI RE CI	956 760,00
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>248 657 060,23</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	52 055 003,74	33 462 301,45
<b>Total</b>	<b>52 055 003,74</b>	<b>33 462 301,45</b>

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	50 783 731,77	32 303 279,46
<b>Total</b>	<b>50 783 731,77</b>	<b>32 303 279,46</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>C2 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	546 698,02	629 811,00
<b>Total</b>	<b>546 698,02</b>	<b>629 811,00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
<b>L1 PART CAPI N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	724 573,95	529 210,99
<b>Total</b>	<b>724 573,95</b>	<b>529 210,99</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 848 911,98	35 645 509,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>16 848 911,98</b>	<b>35 645 509,66</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 550 145,13	34 897 683,94
<b>Total</b>	<b>16 550 145,13</b>	<b>34 897 683,94</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>C2 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	111 597,97	342 539,10
<b>Total</b>	<b>111 597,97</b>	<b>342 539,10</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>L1 PART CAPI N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	187 168,88	405 286,62

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
<b>L1 PART CAPI N</b>		
<b>Total</b>	<b>187 168,88</b>	<b>405 286,62</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	4 191 354 293,73	11 666 087,1240	359,27	0,00	0,00	0,00	1,69
31/12/2018	C2 PART CAPI S	3 159 856,89	33 220,0492	95,11	0,00	0,00	0,00	1,54
31/12/2018	L1 PART CAPI N	110 457 349,42	305 823,6282	361,17	0,00	0,00	0,00	3,60
31/12/2019	C1 PART CAPI C	3 895 142 006,58	10 052 173,2950	387,49	0,00	0,00	0,00	5,37
31/12/2019	C2 PART CAPI S	3 699 920,53	35 635,6828	103,82	0,00	0,00	0,00	2,63
31/12/2019	L1 PART CAPI N	85 470 046,17	218 316,5461	391,49	0,00	0,00	0,00	7,31
31/12/2020	C1 PART CAPI C	3 020 422 670,12	8 141 229,9472	371,00	0,00	0,00	0,00	-6,68
31/12/2020	C2 PART CAPI S	21 230 453,41	211 010,4937	100,61	0,00	0,00	0,00	-0,63
31/12/2020	L1 PART CAPI N	34 703 878,88	92 124,8626	376,70	0,00	0,00	0,00	-4,97
31/12/2021	C1 PART CAPI C	2 711 834 331,28	6 820 301,7155	397,61	0,00	0,00	0,00	9,85
31/12/2021	C2 PART CAPI S	26 805 806,93	245 632,6992	109,12	0,00	0,00	0,00	3,95
31/12/2021	L1 PART CAPI N	31 586 529,92	77 847,9590	405,74	0,00	0,00	0,00	12,00
30/12/2022	C1 PART CAPI C	2 548 492 145,25	6 613 950,7732	385,32	0,00	0,00	0,00	10,18
30/12/2022	C2 PART CAPI S	17 339 404,16	162 003,6467	107,03	0,00	0,00	0,00	4,06
30/12/2022	L1 PART CAPI N	29 080 497,78	73 589,7692	395,17	0,00	0,00	0,00	12,38

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	993 009,425000	385 309 141,99
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 199 360,367300	-463 754 620,39
Solde net des Souscriptions / Rachats	-206 350,942300	-78 445 478,40
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 613 950,773200	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI S</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	71 306,427500	7 822 315,10
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-154 935,480000	-16 924 738,67
Solde net des Souscriptions / Rachats	-83 629,052500	-9 102 423,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	162 003,646700	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>L1 PART CAPI N</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 276,230000	10 904 727,85
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-31 534,419800	-12 338 837,09
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 258,189800	-1 434 109,24
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	73 589,769200	



## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 717,76
Montant des commissions de souscription perçues	2 717,76
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	2 717,76
Montant des commissions de souscription r�troced�es	2 717,76
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>L1 PART CAPI N</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	<b>30/12/2022</b>
FR0007051040 C1 PART CAPI C	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,40
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	36 312 282,27
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>30/12/2022</b>
FR0013311537 C2 PART CAPI S	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,20
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	39 301,89
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>30/12/2022</b>
FR0013294311 L1 PART CAPI N	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,90
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	292 336,94
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	282 287,50
Créances	Autres dettes et créances	273 960,00
Créances	SRD et règlements différés	1 204 149,11
<b>Total des créances</b>		<b>1 760 396,61</b>
Dettes	SRD et règlements différés	5 270 008,12
Dettes	Frais de gestion	2 964 388,34
<b>Total des dettes</b>		<b>8 234 396,46</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-6 473 999,85</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>2 554 452 490,77</b>	<b>98,44</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	850 605 435,31	32,78
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 209 772 588,38	46,62
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	245 417 406,85	9,46
TITRES OPC	248 657 060,23	9,58
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>1 760 396,61</b>	<b>0,07</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-8 234 396,46</b>	<b>-0,32</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,26</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,26	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>46 933 556,01</b>	<b>1,81</b>
DISPONIBILITES	46 933 556,01	1,81
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>2 594 912 047,19</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>850 605 435,31</b>	<b>32,78</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>850 605 435,31</b>	<b>32,78</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>850 605 435,31</b>	<b>32,78</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>2 021 555,20</b>	<b>0,08</b>
BE0974259880 D'IETEREN GROUP			EUR	11 281		2 021 555,20	0,08
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>7 006 000,00</b>	<b>0,27</b>
DE0007231334 SIXT PREF.			EUR	35 000		1 907 500,00	0,07
DE000A2TSL71 SYNLAB			EUR	450 000		5 098 500,00	0,20
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>4 686 000,00</b>	<b>0,18</b>
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A			EUR	440 000		4 686 000,00	0,18
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>756 901 670,11</b>	<b>29,17</b>
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE			EUR	5 300 000		52 104 300,00	2,01
FR0000053225 M6 - METROPOLE TELEVISION			EUR	760 000		11 666 000,00	0,45
FR0000053951 AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE			EUR	224 220		29 686 728,00	1,14
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	1 870 000		109 675 500,00	4,21
FR0000120503 BOUYGUES			EUR	1 730 000		48 509 200,00	1,87
FR0000120578 SANOFI			EUR	640 000		57 497 600,00	2,22
FR0000121329 THALES			EUR	350 000		41 755 000,00	1,61
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	13 240		2 240 208,00	0,09
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	1 410 000		33 840 000,00	1,30
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	1 220 000		55 693 000,00	2,15
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE			EUR	470 000		27 927 400,00	1,08
FR0000130809 SOCIETE GENERALE			EUR	1 560 000		36 628 800,00	1,41
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	760 000		40 470 000,00	1,56
FR0000133308 ORANGE			EUR	5 500 000		51 045 500,00	1,97
FR0007317813 CS GROUP			EUR	390 000		4 407 000,00	0,17
FR0010221234 EUTELSAT COMMUNICATIONS			EUR	2 594 222		18 055 785,12	0,70
FR0010242511 EDF			EUR	3 500 000		42 000 000,00	1,62
FR0010667147 COFACE			EUR	1 690 000		20 516 600,00	0,79
FR0013181864 CGG RGPT			EUR	10 700 000		6 469 220,00	0,25

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013258662 ALD			EUR	395 653		4 257 226,28	0,16
FR0014000609 SOLOCAL GROUP RGPT			EUR	3 686 111		2 248 527,71	0,09
FR0014004L86 DASSAULT AVIATION			EUR	250 000		39 550 000,00	1,52
FR001400AJ45 MICHELIN			EUR	795 000		20 658 075,00	0,80
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>15 126 300,00</b>	<b>0,58</b>
IT0003128367 ENEL			EUR	630 000		3 168 900,00	0,12
IT0003132476 ENI			EUR	900 000		11 957 400,00	0,46
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>64 863 910,00</b>	<b>2,50</b>
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	1 510 000		49 822 450,00	1,93
NL0010583399 CORBION			EUR	220 000		7 004 800,00	0,27
NL0014559478 TECHNIP ENERGIES			EUR	150 000		2 200 500,00	0,08
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	440 000		5 836 160,00	0,22
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>1 209 772 588,38</b>	<b>46,62</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 209 772 588,38</b>	<b>46,62</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>961 225 773,99</b>	<b>37,04</b>
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>						<b>2 159 768,39</b>	<b>0,08</b>
XS2156236296 TOYOTA FIN AUST 2,004%20-1024	21/04/2020	21/10/2024	EUR	2 200	2,004	2 159 768,39	0,08
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>15 885 680,05</b>	<b>0,61</b>
AT0000A2GLA0 WIENERBERGER 2,75%20-040625	04/06/2020	04/06/2025	EUR	63	2,75	6 154 835,05	0,24
XS2195511006 AMS-OSRAM 6%20-310725	06/07/2020	31/07/2025	EUR	10 100	6,00	9 730 845,00	0,37
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>11 977 623,80</b>	<b>0,46</b>
BE0974423569 KBC GROUP TV22-290625	29/06/2022	29/06/2025	EUR	61	2,875	6 086 081,14	0,23
BE6329443962 ONTEX GROUP 3,5%21-150726	29/06/2021	15/07/2026	EUR	6 800	3,50	5 891 542,66	0,23
<b>TOTAL SUISSE</b>						<b>10 972 222,63</b>	<b>0,42</b>
CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325	21/03/2022	21/03/2025	EUR	11 309		10 972 222,63	0,42
<b>TOTAL CAYMANES ILES</b>						<b>8 882 704,99</b>	<b>0,34</b>
XS1634252628 UPCB FINANCE 3,625%17-150629	21/06/2017	15/06/2029	EUR	9 750	3,625	8 882 704,99	0,34
<b>TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE</b>						<b>3 102 905,26</b>	<b>0,12</b>
XS2555412001 CESKA SPORITELNA TV22-141125	16/11/2022	14/11/2025	EUR	30		3 102 905,26	0,12
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>56 105 272,68</b>	<b>2,16</b>
DE000A2TEDB8 THYSSENKRUPP 2,875%19-220224	22/02/2019	22/02/2024	EUR	2 716	2,875	2 747 808,82	0,11
DE000A2YN6V1 THYSSENKRUPP 1,875%19-060323	06/09/2019	06/03/2023	EUR	13 800	1,875	13 972 983,94	0,54

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
DE000A3H2UX0 SIXT 1,25%20-091224	09/12/2020	09/12/2024	EUR	5 100	1,75	4 939 190,01	0,19
XS1490159495 IHO VERWALTUNGS TV16-150926	22/09/2016	15/09/2026	EUR	2 300 000	3,75	2 018 894,00	0,08
XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	59		5 644 049,11	0,22
XS2194283672 INFINEON TECHNOLOG 1,125%20-26	24/06/2020	24/06/2026	EUR	49	1,125	4 509 757,29	0,17
XS2232027727 KION GROUP 1,625%20-240925	24/09/2020	24/09/2025	EUR	32	1,625	2 861 973,04	0,11
XS2243548273 CHEPLAPHARM ARZ 4,375%20-0128	15/10/2020	15/01/2028	EUR	6 800	4,375	6 130 585,33	0,24
XS2262961076 ZF FIN 2,75%20-250527	25/11/2020	25/05/2027	EUR	33	2,75	2 845 462,52	0,11
XS2326493728 NOVELIS SH IN 3,375%21-150429	31/03/2021	15/04/2029	EUR	2 240	3,375	1 938 434,40	0,07
XS2337703537 GRUENENTHAL 4,125%21-150528	05/05/2021	15/05/2028	EUR	5 500	4,125	4 995 485,00	0,19
XS2338564870 ZF FIN 2%21-060527	06/05/2021	06/05/2027	EUR	19	2,00	1 586 595,52	0,06
XS2482872418 FRESENIUS 1,875% 240525	24/05/2022	24/05/2025	EUR	2 000	1,875	1 914 053,70	0,07
<b>TOTAL DANEMARK</b>						<b>20 518 983,48</b>	<b>0,79</b>
XS2243299463 H LUNDBECK 0,875%20-141027	14/10/2020	14/10/2027	EUR	5 900	0,875	5 012 945,50	0,19
XS2382849888 JYSKE BANK 0,5%21-020926	02/09/2021	02/09/2026	EUR	6 500		5 707 835,20	0,23
XS2412258522 GN STORE NORD 0,875%21-251124	25/11/2021	25/11/2024	EUR	3 000	0,875	2 701 934,79	0,10
XS2484502823 TDC NET 5,056%22-310528	31/05/2022	31/05/2028	EUR	3 100	5,056	3 142 280,77	0,12
XS2555918270 JYSKE BANK 5,5%22-161127	16/11/2022	16/11/2027	EUR	3 900	5,50	3 953 987,22	0,15
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>83 827 784,11</b>	<b>3,23</b>
ES0380907040 UNICAJA BANCO TV21-011226	01/12/2021	01/12/2026	EUR	24		2 110 257,86	0,08
ES0380907057 UNICAJA BANCO 4,5%22-300625	30/06/2022	30/06/2025	EUR	25		2 541 836,99	0,10
ES0813211010 BBVA TV19-PERP COCO REGS	29/03/2019	31/12/2050	EUR	34		6 634 918,66	0,26
XS1679158094 CAIXABANK 1,125%17-120123	12/09/2017	12/01/2023	EUR	69	1,125	6 973 295,95	0,27
XS1809245829 INDRA SISTEMAS 3%18-190424	19/04/2018	19/04/2024	EUR	34	3,00	3 412 606,08	0,13
XS2077646391 GRIFOLS 2,25%19-151127	15/11/2019	15/11/2027	EUR	3 900	2,25	3 420 963,00	0,13
XS2081491727 FCC ME AMBIENTE 0,815%19-1223	02/12/2019	04/12/2023	EUR	6 800	0,815	6 631 563,07	0,26
XS2081500907 FCC ME AMBIENTE 1,661%19-1226	04/12/2019	04/12/2026	EUR	2 400	1,661	2 135 724,49	0,08
XS2177552390 AMADEUS IT 2,5%20-200524	20/05/2020	20/05/2024	EUR	143	2,50	14 288 795,06	0,53
XS2258971071 CAIXABANK TV20-181126	18/11/2020	18/11/2026	EUR	25		2 218 306,51	0,09
XS2300292617 CELLNEX FIN.0,75%151126	15/02/2021	15/11/2026	EUR	63	0,75	5 405 128,15	0,21
XS2310118976 CAIXABANK TV21-180631	18/03/2021	18/06/2031	EUR	98	1,25	8 425 109,67	0,32
XS2356570239 OHL OPRCNS TV21-310326	25/06/2021	31/03/2026	EUR	1 752 926	6,60	1 481 858,89	0,06
XS2393001891 GRIFOLS ESCROW 3,875%21-151028	05/10/2021	15/10/2028	EUR	4 300	3,875	3 668 527,08	0,14

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326	24/03/2022	24/03/2026	EUR	16	2,625	1 535 322,52	0,06
XS2465792294 CELLNEX FINANCE 2,25%22-120426	12/04/2022	12/04/2026	EUR	54	2,25	5 067 183,20	0,20
XS2468378059 CAIXABANK TV22-130426	13/04/2022	13/04/2026	EUR	43		4 071 102,16	0,16
XS2535283548 BCO CREDITO SOC TV22-220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	37	8,00	3 805 284,77	0,15
<b>TOTAL FINLANDE</b>						<b>16 407 692,72</b>	<b>0,63</b>
FI4000523550 HUHTAMAKI 4,25%22-090627	09/06/2022	09/06/2027	EUR	28	4,25	2 808 257,70	0,11
XS1577731604 NOKIA 2%17-150324	15/03/2017	15/03/2024	EUR	4 000	2,00	3 990 158,36	0,14
XS2171759256 NOKIA 2,375%20-150525	15/05/2020	15/05/2025	EUR	2 900	2,375	2 823 674,78	0,11
XS2319950130 SPA HLDGS 3 3,625%21-040228	19/03/2021	04/02/2028	EUR	3 800	3,625	3 265 202,77	0,13
XS2461785185 CASTELLUM 2%22-240325	24/03/2022	24/03/2025	EUR	3 900	2,00	3 520 399,11	0,14
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>297 793 257,87</b>	<b>11,50</b>
FR0013153160 LAGARDERE 2,75%16-130423	13/04/2016	13/04/2023	EUR	59	2,75	5 997 973,94	0,23
FR0013245263 SPIE 3,125%17-220324	22/03/2017	22/03/2024	EUR	29	3,125	2 955 888,56	0,11
FR0013248713 NEXANS 2,75%17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	19	2,75	1 920 403,14	0,07
FR0013262912 LAGARDERE 1,625%17-210624	21/06/2017	21/06/2024	EUR	7	1,625	686 074,22	0,03
FR0013313186 UBISOFT ENTER. 1,289%18-300123	30/01/2018	30/01/2023	EUR	64	1,289	6 464 937,56	0,25
FR0013354297 NEXANS 3,75%18-080823	08/08/2018	08/08/2023	EUR	168	3,75	17 118 116,05	0,66
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	85	2,875	8 052 150,13	0,31
FR0013414919 ORANO 3,375%19-230426	23/04/2019	23/04/2026	EUR	111	3,375	11 090 440,31	0,43
FR0013425170 ARKEMA TV19-PERP.	17/06/2019	31/12/2050	EUR	53		4 987 708,03	0,19
FR0013426376 SPIE 2.625%19-180626	18/06/2019	18/06/2026	EUR	90	2,625	8 646 404,79	0,33
FR0013428414 RENAULT 1,25%19-240625	24/06/2019	24/06/2025	EUR	38	1,25	3 439 720,44	0,13
FR0013449998 ELIS 1,625%19-030428	03/10/2019	03/04/2028	EUR	68	1,625	5 918 265,42	0,23
FR0013459765 RCI TV19-180230 EMTN	14/11/2019	18/02/2030	EUR	112	2,625	10 269 859,94	0,40
FR0013509098 SOCIETEGENERALE TV20-0426	21/04/2020	21/04/2026	EUR	16		1 500 737,97	0,06
FR0013518081 SEB 1,375%20-160625	16/06/2020	16/06/2025	EUR	52	1,375	4 873 501,97	0,19
FR0013518420 ILIAD 2,375%20-170626	17/06/2020	17/06/2026	EUR	65	2,375	5 973 134,04	0,23
FR0013521549 WORLDLINE 0,5%20-300623	30/06/2020	30/06/2023	EUR	86	0,50	8 527 000,13	0,33
FR0013521960 EIFFAGE 1,625%20-140127	30/06/2020	14/01/2027	EUR	51	1,625	4 430 014,40	0,17
FR0013532280 BNP PARIBAS TV20-010928	01/09/2020	01/09/2028	EUR	75		6 243 889,73	0,24
FR0013533031 ORANO 2,75%20-080328	08/09/2020	08/03/2028	EUR	11	2,75	1 017 959,89	0,04
FR0014000NZ4 RENAULT 2,375%20-250526	25/11/2020	25/05/2026	EUR	57	2,375	5 229 352,56	0,20



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014001GA9 SG TV21 12062029 EMTN	12/01/2021	12/06/2029	EUR	80		6 434 625,75	0,25
FR0014001R34 BANQUE POSTALE TV21-020832	02/02/2021	02/08/2032	EUR	54	0,75	4 341 623,67	0,17
FR0014001YB0 ILIAD 1,875%21-110228	11/02/2021	11/02/2028	EUR	127	1,875	10 734 758,50	0,41
FR0014001YE4 ILIAD 0,75%21-110224	11/02/2021	11/02/2024	EUR	59	0,75	5 713 669,92	0,22
FR0014003G27 VERALLIA 1,625%21-140528	13/05/2021	14/05/2028	EUR	49	1,625	4 286 754,26	0,17
FR0014005OL1 ARVAL SERV LEAS 0%21-011025	01/10/2021	01/10/2025	EUR	11		994 367,00	0,04
FR00140087C4 BANQUE POSTALE TV22-090228	08/02/2022	09/02/2028	EUR	33	1,00	2 890 853,79	0,11
FR0014009DZ6 CARREFOUR 1 875 301026	23/03/2022	30/10/2026	EUR	54	1,875	5 051 046,82	0,19
FR001400AK26 ELIS 4,125%22-240527	24/05/2022	24/05/2027	EUR	10	4,125	1 002 445,07	0,04
FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	64	4,00	6 442 289,09	0,25
FR001400D7M0 ALD 4,75%22-131025	13/10/2022	13/10/2025	EUR	37	4,75	3 809 598,56	0,15
FR001400DAO4 ORANO SA 15052027	15/11/2022	15/05/2027	EUR	30	5,375	3 075 767,26	0,12
FR001400E904 RCIB 4,125%22-011225 EMTN	01/12/2022	01/12/2025	EUR	4 500	4,125	4 483 842,53	0,17
XS1590066624 LOXAM 4,25%17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	4 100	4,25	4 169 959,67	0,16
XS1785467751 FAURECIA 2,625%18-150625	08/03/2018	15/06/2025	EUR	19 100	2,625	17 468 907,75	0,68
XS1859337419 ALTICE FRANCE 5,875%18-010227	31/07/2018	01/02/2027	EUR	7 000	5,875	6 308 998,89	0,24
XS1963830002 FAURECIA 3,125%19-150626	27/03/2019	15/06/2026	EUR	2 600	3,125	2 310 600,50	0,09
XS1974787480 TOTALENERGIES SE TV19-PERP.	04/04/2019	31/12/2050	EUR	3 800		3 646 696,55	0,14
XS1975699569 LOXAM 2,875%19-150426	11/04/2019	15/04/2026	EUR	1 200	2,875	1 074 621,00	0,04
XS1987729412 FNAC DARTY 1,875%19-300524	14/05/2019	30/05/2024	EUR	7 300	1,875	7 171 218,88	0,28
XS1987729768 FNAC DARTY 2,625%19-300526	14/05/2019	30/05/2026	EUR	3 000	2,625	2 858 478,75	0,11
XS2054539627 ALTICE FRANCE 2,5%19-150125	27/09/2019	15/01/2025	EUR	3 150	2,50	2 856 220,50	0,11
XS2110799751 ALTICE FRANCE 2,125%20-150225	06/02/2020	15/02/2025	EUR	2 200	2,125	1 970 258,36	0,08
XS2203995910 SODEXO 0,5%20-170124	17/07/2020	17/01/2024	EUR	3 350	0,50	3 278 170,03	0,13
XS2234515786 SPCM 2%20-010226	24/09/2020	01/02/2026	EUR	5 800	2,00	5 384 104,94	0,21
XS2247623643 GETLINK 3,5%20-301025	30/10/2020	30/10/2025	EUR	7 900	3,50	7 707 016,16	0,30
XS2324372270 CGG 7,75 % 2027	01/04/2021	01/04/2027	EUR	8 500	7,75	7 108 989,16	0,27
XS2332306344 REXEL 2,125%21-150628	05/05/2021	15/06/2028	EUR	2 800	2,125	2 469 495,00	0,10
XS2343000241 CHROME BIDCO 3,5%21-310528	24/05/2021	31/05/2028	EUR	1 100	3,50	931 522,17	0,04
XS2349786835 PAPREC HOLDING 3,5%21-010728	02/07/2021	01/07/2028	EUR	3 600	3,50	3 174 448,00	0,12
XS2351382473 DERICHEBOURG 2,25%21-150728	24/06/2021	15/07/2028	EUR	6 000	2,25	5 237 580,00	0,20
XS2360381730 ELIOR 3,75%21-150726	08/07/2021	15/07/2026	EUR	5 700	3,75	4 933 008,00	0,19

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2385389551 HLD INF MET ENV 0,125% 160925	16/09/2021	16/09/2025	EUR	3 200	0,125	2 822 634,52	0,11
XS2385390724 HLDG INF MET ENV 0,625%21-28	16/09/2021	16/09/2028	EUR	6 100	0,625	4 783 964,27	0,18
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	8 600	5,125	8 084 981,83	0,31
XS2401886788 LOXAM VAR 4,5%15022027	10/02/2022	15/02/2027	EUR	2 800	4,50	2 610 160,00	0,10
XS2405483301 FAURECIA 2,75%21-150227	10/11/2021	15/02/2027	EUR	5 700	2,75	4 826 047,50	0,19
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>21 122 722,76</b>	<b>0,81</b>
XS0355554717 HBOS TV08-080423 EMTN	08/04/2008	08/04/2023	EUR	3 000	7,07	3 162 595,89	0,12
XS2247614063 DRAX FINC 2,625%20-011125	04/11/2020	01/11/2025	EUR	7 800	2,625	7 410 864,50	0,29
XS2307567086 VICTORIA 3,625%21-240826	05/03/2021	24/08/2026	EUR	6 900	3,625	5 790 586,37	0,22
XS2389984175 EC FINANCE 3%15102026	07/10/2021	15/10/2026	EUR	5 200	3,00	4 758 676,00	0,18
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>36 354 697,71</b>	<b>1,40</b>
XS1849518276 SMURFIT KAP ACQ 2,875%18-0126	28/06/2018	15/01/2026	EUR	2 650	2,875	2 604 649,66	0,10
XS1991034825 EIRCOM FINANCE 3,5%19-150526	13/05/2019	15/05/2026	EUR	5 500	3,50	5 011 306,66	0,19
XS2063288943 EIRCOM FINANCE 1,75%19-011124	22/10/2019	01/11/2024	EUR	800	1,75	774 067,11	0,03
XS2193734733 DELL BK INTL 1,625%20-240624	24/06/2020	24/06/2024	EUR	8 100	1,625	7 875 244,97	0,30
XS2231792586 FCA BANK IE 0,5%20-180923	18/09/2020	18/09/2023	EUR	4 400	0,50	4 315 457,31	0,17
XS2310511717 ARDAGH MTL PACK 3%21-010929	12/03/2021	01/09/2029	EUR	10 100	3,00	7 442 084,00	0,29
XS2325562424 FRESENIUS FIN 0%21-011025	01/04/2021	01/10/2025	EUR	3 900		3 478 371,00	0,13
XS2332254015 FCA BANK 0%21-160424	16/04/2021	16/04/2024	EUR	5 100		4 853 517,00	0,19
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>96 315 613,30</b>	<b>3,71</b>
XS1614415542 INTESA TV17-PERP	16/05/2017	31/12/2050	EUR	9 100		8 868 107,36	0,34
XS1619015719 UNICREDIT TV17-PERP	22/05/2017	31/12/2050	EUR	6 500		6 337 384,11	0,24
XS1807182495 INTESA SANPAOLO 1,75%18-120423	12/04/2018	12/04/2023	EUR	7 350	1,75	7 429 478,67	0,29
XS1811053641 BANCO BPM 1,75%18-240423	24/04/2018	24/04/2023	EUR	11 000	1,75	11 105 798,90	0,44
XS2021993212 UNICREDIT TV19-030725	03/07/2019	03/07/2025	EUR	900		871 930,60	0,03
XS2068978050 CREDEM TV19-251025	25/10/2019	25/10/2025	EUR	4 150		3 901 982,35	0,15
XS2072815066 BANCO BPM 1,75%19-280125	28/10/2019	28/01/2025	EUR	1 700	1,75	1 641 046,33	0,06
XS2116503546 AMPLIFON 1,125%20-130227	13/02/2020	13/02/2027	EUR	3 700	1,125	3 360 585,31	0,13
XS2124192654 BANCA IFIS 1,75%20-250624	25/02/2020	25/06/2024	EUR	5 700	1,75	5 500 702,23	0,21
XS2200215213 INWIT 1,875%20-080726	08/07/2020	08/07/2026	EUR	6 300	1,875	5 814 869,79	0,22
XS2271356201 WEBUILD 5,875%15122025	15/12/2020	15/12/2025	EUR	4 300	5,875	3 849 137,34	0,15
XS2275090749 SOFIMA 3,75% 0128	29/12/2020	15/01/2028	EUR	5 700	3,75	4 809 489,00	0,19

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2304664167 INTESA SANPA 0,625%21-240226	22/02/2021	24/02/2026	EUR	8 800	0,625	7 842 028,38	0,30
XS2325743990 BPER BANCA TV21-310327	31/03/2021	31/03/2027	EUR	3 100		2 714 461,07	0,10
XS2332590475 NEXI 2,125%21-300429	29/04/2021	30/04/2029	EUR	4 100	2,125	3 350 924,88	0,13
XS2389112736 VERDE BIDCO 4,625%21-011026	01/10/2021	01/10/2026	EUR	4 300	4,625	3 753 295,61	0,14
XS2437324333 WEBUILD 3,875%22-280726	28/01/2022	28/07/2026	EUR	6 500	3,875	5 344 430,89	0,21
XS2530053789 BANCO BPM 6%22-130926	13/09/2022	13/09/2026	EUR	4 200	6,00	4 353 934,02	0,17
XS2549047244 FCA BANK 4,25%22-240324	24/10/2022	24/03/2024	EUR	5 400	4,25	5 466 026,46	0,21
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>54 184 079,08</b>	<b>2,09</b>
DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125	22/11/2022	22/11/2025	EUR	17	4,125	1 690 967,18	0,07
XS1884706885 BIL 1,5%18-280923	28/09/2018	28/09/2023	EUR	105	1,50	10 361 886,16	0,40
XS1974797364 LINCOLN FIN 3,625%19-010424	02/04/2019	01/04/2024	EUR	8 512	3,625	8 477 814,85	0,33
XS2010028004 INPOST 2,25%150727	29/06/2021	15/07/2027	EUR	7 700	2,25	6 477 240,00	0,25
XS2082323630 ARCELORMITTAL 1%19-190523	19/11/2019	19/05/2023	EUR	15 300	1,00	15 293 634,77	0,59
XS2138128314 ALTICE FR HLDG 8%20-150527	26/03/2020	15/05/2027	EUR	3 850	8,00	2 896 342,16	0,11
XS2189592889 SIG COMB PURCH 1,875%20-180623	18/06/2020	18/06/2023	EUR	6 600	1,875	6 574 301,25	0,25
XS2189594315 SIG COMB PURCH 2,125%20-180625	18/06/2020	18/06/2025	EUR	2 500	2,125	2 411 892,71	0,09
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>145 019 624,17</b>	<b>5,59</b>
DE000A289XH6 MERCEDESBNZ INT 1,625%20-0823	22/05/2020	22/08/2023	EUR	10 200	1,625	10 198 324,68	0,39
FR0013323326 STELLANTIS 2%18-200325	20/03/2018	20/03/2025	EUR	117	2,00	11 459 162,71	0,43
FR0013512944 STELLANTIS 2,75%20-150526	15/05/2020	15/05/2026	EUR	54	2,75	5 258 167,89	0,20
XS1590823859 ING TV17-110428	11/04/2017	11/04/2028	EUR	106		10 784 495,17	0,42
XS1699848914 DUFY ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	8 200	2,50	8 027 280,66	0,31
XS1711584430 SAIPEM FIN INT 2,625%17-070125	07/11/2017	07/01/2025	EUR	2 000	2,625	1 948 504,66	0,08
XS1799938995 VW INTL FINANCE TV18-PERP. NC6	27/06/2018	31/12/2050	EUR	44		4 272 437,37	0,16
XS2010039381 ZF EU FINANCE 2%19-230226	23/10/2019	23/02/2026	EUR	46	2,00	4 059 617,20	0,16
XS2078976805 PPF TELECOM GP 2,125%19-310125	12/11/2019	31/01/2025	EUR	9 700	2,125	9 353 902,67	0,36
XS2116386132 ZIGGO BOND 3,375%20-280230	11/02/2020	28/02/2030	EUR	2 700	3,375	2 006 613,00	0,08
XS2155365641 LEASEPLAN 3,5%20-090425	09/04/2020	09/04/2025	EUR	5 500	3,50	5 524 829,86	0,21
XS2176872849 PPF Telecom Grp 3,5% 200524	20/05/2020	20/05/2024	EUR	8 200	3,50	8 261 852,71	0,32
XS2178585423 CONTI GUMMI FINANC 2,125%20-23	27/05/2020	27/11/2023	EUR	3 850	2,125	3 815 019,32	0,15
XS2198213956 TEVA PHARMAC 6%20-310125	25/11/2019	31/01/2025	EUR	2 800	6,00	2 837 520,00	0,11
XS2238777374 PPF TELECOM GRP 3,25%20-290927	29/09/2020	29/09/2027	EUR	1 500	3,25	1 362 566,92	0,05

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2256949749 ABERTIS 3,248% PERP	24/11/2020	31/12/2050	EUR	47		4 122 382,75	0,16
XS2264074647 LOUIS DR COMP 2,375%20-271125	27/11/2020	27/11/2025	EUR	9 200	2,375	8 780 641,31	0,34
XS2272845798 VZ VEND FIN 2,875%20-150129	18/12/2020	15/01/2029	EUR	6 200	2,875	4 837 112,55	0,19
XS2288097483 WIZZ AIR FIN CO 1,35%21-190124	19/01/2021	19/01/2024	EUR	4 800	1,35	4 638 855,45	0,18
XS2305244241 LEASEPLAN 0,25%21-230226 MTN	23/02/2021	23/02/2026	EUR	4 000	0,25	3 481 882,74	0,13
XS2325696628 SAIPEM FIN INT 3,125%21-310328	31/03/2021	31/03/2028	EUR	6 700	3,125	5 736 214,17	0,22
XS2332552541 LOUIS COMPANY.1,625%21-280428	28/04/2021	28/04/2028	EUR	4 500	1,625	3 882 105,62	0,15
XS2355515516 NOBEL BIDC 3,125%21-150628	25/06/2021	15/06/2028	EUR	2 450	3,125	1 677 153,63	0,06
XS2406607098 TEVA PHARMA FIN II3,75%21-0527	09/11/2021	09/05/2027	EUR	5 900	3,75	5 154 825,08	0,20
XS2468979302 CETIN GRP 3,125%22-140427	14/04/2022	14/04/2027	EUR	5 500	3,125	5 069 310,06	0,20
XS2491738352 VW INTL FINANCE 3,125%22-0325	28/06/2022	28/03/2025	EUR	36	3,125	3 585 893,42	0,14
XS2550868801 SUEDZUCKER INT FIN 5,125%22-27	31/12/2022	31/10/2027	EUR	31	5,125	3 180 712,53	0,12
XS2554487905 VW INTL FIN.4,125%22-151125	15/11/2022	15/11/2025	EUR	17	4,125	1 702 240,04	0,07
<b>TOTAL NORVEGE</b>						<b>8 966 084,00</b>	<b>0,35</b>
XS2249892535 ADEVINTA ASA 2,625%20-151125	05/11/2020	15/11/2025	EUR	6 900	2,625	6 469 716,00	0,25
XS2249894234 ADEVINTA ASA 3%20-151127	05/11/2020	15/11/2027	EUR	2 800	3,00	2 496 368,00	0,10
<b>TOTAL POLOGNE</b>						<b>1 908 648,66</b>	<b>0,07</b>
XS2247616514 CANPACK 2,375%20-011127	26/10/2020	01/11/2027	EUR	2 400	2,375	1 908 648,66	0,07
<b>TOTAL PORTUGAL</b>						<b>8 902 781,02</b>	<b>0,34</b>
PTBENJOM0015 BES 4,75%13-150118 EMTN	15/01/2013	31/12/2050	EUR	15		237 000,00	0,01
PTBENKOM0012 BES 4%14-210119 EMTN	21/01/2014	21/01/2019	EUR	72	4,00	1 137 600,00	0,04
PTBEQKOM0019 BES 2,625%14-080517 SR	08/05/2014	08/05/2017	EUR	90		1 422 000,00	0,05
PTGALCOM0013 GALP ENERGIA 2%20-150126	18/06/2020	15/01/2026	EUR	65	2,00	6 106 181,02	0,24
<b>TOTAL SUEDE</b>						<b>22 690 471,02</b>	<b>0,87</b>
XS2182067350 SCANIA CV AB 2,25%20-030625	03/06/2020	03/06/2025	EUR	4 800	2,25	4 629 320,54	0,18
XS2204842384 VERISURE HOLD 3,875%20-150726	20/07/2020	15/07/2026	EUR	3 500	3,875	3 241 431,67	0,12
XS2272358024 SAMHALL NORD TV20-PERP.	14/12/2020	31/12/2050	EUR	6 500		2 721 847,39	0,10
XS2289588837 VERISURE 3,25% 15 02 2027	18/01/2021	15/02/2027	EUR	3 800	3,25	3 359 497,67	0,13
XS2380124227 CASTELLUM TV21-PERP.	02/09/2021	31/12/2050	EUR	8 200		5 425 318,82	0,21
XS2486825669 VOLVO CAR 4,25%22-310528	31/05/2022	31/05/2028	EUR	3 500	4,25	3 313 054,93	0,13
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>38 127 156,29</b>	<b>1,47</b>
XS2036798150 IQVIA 2,25%-150128	13/08/2019	15/01/2028	EUR	5 000	2,25	4 468 400,00	0,17

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2080318053 BALL 1,5%150327	18/11/2019	15/03/2027	EUR	2 700	1,50	2 395 906,75	0,09
XS2116728895 FMCC 1,744%24	20/02/2020	19/07/2024	EUR	11 000	1,744	10 610 568,96	0,41
XS2154335363 HARLEY DAVIDS FIN 3,875%20-23	19/05/2020	19/05/2023	EUR	6 100	3,875	6 270 688,02	0,24
XS2159791990 AMERICAN HONDA FIN 1,95%20-24	20/04/2020	18/10/2024	EUR	2 900	1,95	2 834 035,72	0,11
XS2305744059 IQVIA 2,25%21-150329	03/03/2021	15/03/2029	EUR	5 100	2,25	4 346 832,00	0,17
XS2444424639 GENERAL MOTORS 1%22-240225	24/02/2022	24/02/2025	EUR	5 800	1,00	5 462 238,98	0,21
XS2484339499 PPG INDUSTRIES 1,875%22-010625	25/05/2022	01/06/2025	EUR	1 800	1,875	1 738 485,86	0,07
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>36 759 511,28</b>	<b>1,42</b>
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>5 215 124,20</b>	<b>0,20</b>
XS2115156270 BANCO SANTANDER TV20-110225	11/02/2020	11/02/2025	EUR	52		5 215 124,20	0,20
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>22 442 951,84</b>	<b>0,87</b>
FR0013237484 SOLOCAL TV17-150325	14/03/2017	15/03/2025	EUR	9 007 471		4 052 132,03	0,16
FR0013309606 REN.CRE.INTL TV18-120123 EMTN	12/01/2018	12/01/2023	EUR	11 800		11 846 756,51	0,46
FR0013527744 SOLOCAL TV20-150325	31/07/2020	15/03/2025	EUR	793 274		616 534,55	0,02
FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026	12/10/2022	12/10/2026	EUR	59		5 927 528,75	0,23
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>4 510 248,96</b>	<b>0,17</b>
XS1713466495 HOLCIM FINANCE TV19-PERP.	05/04/2019	31/12/2050	EUR	4 600		4 510 248,96	0,17
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>4 591 186,28</b>	<b>0,18</b>
XS1821814982 FORD MOTOR CRED TV18-151123	15/05/2018	15/11/2023	EUR	4 650		4 591 186,28	0,18
<b>TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>57 916 787,16</b>	<b>2,23</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>						<b>5 745 286,00</b>	<b>0,22</b>
DE000A19W2L5 AMS-OSRAM 0%18-050325 CV	05/03/2018	05/03/2025	EUR	37		5 745 286,00	0,22
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>3 342 730,00</b>	<b>0,13</b>
BE6302890247 ECONOCOM GRP 0,5%18-060323 CV	06/03/2018	06/03/2023	EUR	410 000	0,50	3 342 730,00	0,13
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>3 728 198,22</b>	<b>0,14</b>
DE000A2LQRW5 ADIDAS 0,05%18-120923 CONV.	12/09/2018	12/09/2023	EUR	19	0,05	3 728 198,22	0,14
<b>TOTAL DANEMARK</b>						<b>2 441 934,00</b>	<b>0,09</b>
XS1965536656 GN STORE NORD 0%19-210524	21/05/2019	21/05/2024	EUR	27		2 441 934,00	0,09
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>12 091 566,13</b>	<b>0,47</b>
XS1500463358 INDRA SISTEMAS 1,25%16-1023 CV	07/10/2016	07/10/2023	EUR	122	1,25	12 091 566,13	0,47
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>26 234 292,81</b>	<b>1,01</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013285707 ELIS 0%17-061023 OCEANE	06/10/2017	06/10/2023	EUR	42 919		1 325 252,88	0,05
FR0013448412 UBISOFT 0%19-240924 OCEANE	19/09/2019	24/09/2024	EUR	73 000		7 645 801,00	0,29
FR0013489739 KORIAN 0,875%20-060327 OCEANE	06/03/2020	06/03/2027	EUR	52 000	0,875	2 124 044,00	0,08
FR0013526803 WORLDLINE 0%20-300725 OCEANE	30/07/2020	30/07/2025	EUR	55 700		5 969 480,40	0,23
FR0014002JO2 FNAC DARTY OC 0,25%23032027	23/03/2021	23/03/2027	EUR	50 309	0,25	3 311 036,53	0,13
FR0014002ZE9 NEXITY 0,875%21-190428 OCEANE	19/04/2021	19/04/2028	EUR	133 449	0,875	5 858 678,00	0,23
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>4 332 780,00</b>	<b>0,17</b>
XS2305842903 NEXI 0%24022028	24/02/2021	24/02/2028	EUR	60		4 332 780,00	0,17
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>6 893 351,42</b>	<b>0,27</b>
<b>TOTAL IRLANDE</b>						<b>6 893 351,42</b>	<b>0,27</b>
XS2109806369 FCA BANK 0,25%28022023 IDX	29/01/2020	28/02/2023	EUR	6 900	0,25	6 893 351,42	0,27
<b>TOTAL Titres participatifs</b>						<b>3 168 762,38</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>3 168 762,38</b>	<b>0,12</b>
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	11 711		3 168 762,38	0,12
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>143 808 402,15</b>	<b>5,54</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>6 265 154,96</b>	<b>0,24</b>
XS1405763019 LANXESS TV16-061276	06/12/2016	06/12/2076	EUR	3 400		3 431 496,57	0,13
XS1637926137 DEUT PFANDBRFBK TV17-280627	28/06/2017	28/06/2027	EUR	32		2 833 658,39	0,11
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>28 155 825,94</b>	<b>1,09</b>
XS1405136364 BANCO SABADELL 5,625%16-060526	06/05/2016	06/05/2026	EUR	78	5,625	8 177 867,26	0,32
XS1645495349 CAIXABANK TV17-140728	14/07/2017	14/07/2028	EUR	72		7 159 710,57	0,28
XS1918887156 BANCO SABADELL 5,375%18-121228	12/12/2018	12/12/2028	EUR	84		8 423 013,70	0,32
XS2104051433 BBVA TV20-160130 GLOB.MTN SUB	16/01/2020	16/01/2030	EUR	48		4 395 234,41	0,17
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>39 841 684,11</b>	<b>1,54</b>
FR0010154385 CASINO TV05-PERPETUEL	20/01/2005	31/12/2050	EUR	8 143		1 472 329,04	0,06
FR0013252061 VEOLIA TV17-PERP.	19/04/2017	31/12/2050	EUR	28		2 788 017,92	0,11
FR0013292828 DANONE TV17-PERPETUAL EMTN INX	30/10/2017	31/12/2050	EUR	32	1,75	3 195 428,38	0,12
FR0013330529 URW 2,126%18-PERP	25/04/2018	31/12/2050	EUR	37	2,125	3 190 492,77	0,12
FR0013367612 EDF TV18-PERP.	04/10/2018	31/12/2050	EUR	96		9 124 440,98	0,36
FR0013399177 ACCOR TV19-PERP.	31/01/2019	31/12/2050	EUR	49		4 769 150,53	0,18
FR0014002QE8 SOC.GEN. TV21-300631 EMTN	01/04/2021	30/06/2031	EUR	16		1 376 133,92	0,05
XS0867612466 SOC.GENERALE 4%13-070623 EMTN	07/06/2013	07/06/2023	EUR	42	4,00	4 305 771,53	0,17

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0992293901 SOLVAY FIN.TV13-PERP.JR SUB	12/11/2013	31/12/2050	EUR	4 900		4 930 471,96	0,19
XS1323897725 SOLVAY FINANCE TV15-PERP.SUB.	02/12/2015	31/12/2050	EUR	2 800		2 913 456,08	0,11
XS1975716595 LOXAM 4,5%19-150427	11/04/2019	15/04/2027	EUR	2 100	4,50	1 775 991,00	0,07
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>9 635 625,24</b>	<b>0,37</b>
XS1888179477 VODAFONE GROUP TV18-030179	03/10/2018	03/01/2079	EUR	5 600		5 493 040,00	0,21
XS2487667276 BARCLAYS TV22-310127	31/05/2022	31/01/2027	EUR	4 300	2,885	4 142 585,24	0,16
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>31 481 861,39</b>	<b>1,21</b>
XS0971213201 INTESA SANPAOL 6,625%13-130923	13/09/2013	13/09/2023	EUR	14 400	6,625	14 962 734,24	0,57
XS1713463716 ENEL TV18-PERP.	24/05/2018	31/12/2050	EUR	8 000		7 853 997,81	0,30
XS1953271225 UNICREDIT TV19-200229	20/02/2019	20/02/2029	EUR	4 200		4 328 221,97	0,17
XS2229021261 BANCO BPM TV20-140930 EMTN	14/09/2020	14/09/2030	EUR	2 600		2 567 254,25	0,10
XS2229022822 CREDEM HOLD.TV20-161230	16/09/2020	16/12/2030	EUR	300		276 211,81	0,01
XS2242929532 ENI TV20-PERP. NC5	13/10/2020	31/12/2050	EUR	1 600		1 493 441,31	0,06
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>24 358 558,01</b>	<b>0,94</b>
XS1207058733 REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	25/03/2015	25/03/2075	EUR	6 400		6 436 631,67	0,26
XS1224710399 NATURGY FINANCE TV15-PERP.	24/04/2015	31/12/2050	EUR	34		3 393 459,42	0,13
XS1795406575 TELEFONICA EUROPE TV18-PERP.	22/03/2018	31/12/2050	EUR	54		5 270 269,07	0,20
XS1797138960 IBERDROLA INTL TV18-PERP.	26/03/2018	31/12/2050	EUR	27		2 688 235,40	0,10
XS1933828433 TELEFONICA EUROPE TV19-PERP.	14/03/2019	31/12/2050	EUR	37		3 673 432,48	0,14
XS2244941063 IBERDROLA INTL TV20-PERP. NC5	28/10/2020	31/12/2050	EUR	32		2 896 529,97	0,11
<b>TOTAL PORTUGAL</b>						<b>2 951 382,68</b>	<b>0,11</b>
PTEDPKOM0034 EDP-ENERGIAS TV19-300479	30/01/2019	30/04/2079	EUR	29		2 951 382,68	0,11
<b>TOTAL SUEDE</b>						<b>1 118 309,82</b>	<b>0,04</b>
XS2010032618 SAMHALL NORD TV20-PERP.	30/01/2020	31/12/2050	EUR	2 700		1 118 309,82	0,04
<b>TOTAL Titres de créances</b>						<b>245 417 406,85</b>	<b>9,46</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>245 417 406,85</b>	<b>9,46</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociables</b>						<b>245 417 406,85</b>	<b>9,46</b>
<b>TOTAL ESPAGNE</b>						<b>97 246 777,93</b>	<b>3,75</b>
ES00000126A4 ESPANA 1,8%14-301124 INDX	20/05/2014	30/11/2024	EUR	61 400	1,80	76 362 457,33	2,95
ES0000012B70 SPAIN 0,15%17-301123 INDX	12/06/2018	30/11/2023	EUR	17 500	0,15	20 884 320,60	0,80
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>148 170 628,92</b>	<b>5,71</b>
IT0004243512 ITALIE TV07-150923 INDX	15/03/2007	15/09/2023	EUR	12 600	2,60	17 830 676,43	0,69

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
IT0005004426 ITALY TV14-150924 INFLATION	19/03/2014	15/09/2024	EUR	52 300	2,35	65 726 247,43	2,53
IT0005312142 ITALY TV17-201123 INFLATION	20/11/2017	20/11/2023	EUR	11 650	0,25	12 075 659,92	0,47
IT0005415416 ITALY TV20-150526 INFLATION	25/06/2020	15/05/2026	EUR	30 100	0,65	33 512 123,39	1,29
IT0005517195 ITALIE TV22 221128 INFLATION	22/11/2022	22/11/2028	EUR	19 200	1,60	19 025 921,75	0,73
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>248 657 060,23</b>	<b>9,58</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>248 657 060,23</b>	<b>9,58</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>186 047 868,60</b>	<b>7,17</b>
FR0010885236 OSTRUM SRI MONEY P.IC FCP 4DEC			EUR	1 510		154 613 218,60	5,96
FR0013248424 DNCA BEYOND ENGAGE I FCP 4DEC			EUR	75 000		8 755 500,00	0,34
FR0013270345 DNCA OPPORTUN.ZONE EURO F 4DEC			EUR	205 000		22 679 150,00	0,87
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>62 609 191,63</b>	<b>2,41</b>
LU0284393773 DNCA BEY.EURO.BD OPP.I C.4DEC			EUR	39 000		5 857 020,00	0,23
LU0641746143 DNCA INVES.MIURI EUR CL.I C.4D			EUR	339 999,7005		43 557 361,63	1,67
LU1694789964 DNCA INV.FLEX INFLATION I 4DEC			EUR	40 000		4 650 800,00	0,18
LU2040190618 DNCA LAFIT.SUST.BB I EUR C.4D			EUR	89 000		7 587 250,00	0,29
LU2403886265 DNCA INV SRI RE CIC EUR C.			EUR	14 000		956 760,00	0,04
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>0,26</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>0,26</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>0,26</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>-10 740 981,18</b>	<b>-0,41</b>
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-10 740 981,18		-10 740 981,18	-0,41
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>10 740 981,44</b>	<b>0,41</b>
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123			EUR	-810		1 486 440,00	0,06
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323			EUR	-3 820		6 035 600,00	0,22
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323			EUR	-110		915 200,00	0,04
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323			EUR	-616		2 303 741,44	0,09



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part L1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*